

## Le mot du Maire

Chers Amis Brassacoises et Brassacois,

J'ai souhaité très fortement que soient étudiés, disséqués, les comptes de la Commune de Brassac au moment de ma prise de fonction à la tête de la Mairie.

Aussi, j'ai demandé à un consultant spécialisé dans l'expertise et le conseil en finances locales, un audit afin de procéder aux vérifications nécessaires avant de prendre des décisions et d'engager des dépenses pour financer des projets.

Ces derniers mois, avec mon équipe, nous n'avions cessé de répéter que les comptes étaient dans le rouge, que les dettes étaient astronomiques, que la capacité d'investissement de la commune était quasiment nulle.

Les faits nous donnent raison aujourd'hui. La situation financière de la commune est inquiétante : déficit en fonctionnement depuis 2012, équilibre financier en péril, autofinancement négatif, augmentation du stock de dettes financières, capacité de désendettement alarmante. Tous ces indicateurs ont conduit la Préfecture à placer la commune dans le réseau d'alerte des communes en difficulté financière.

Le déficit de la commune est passé de moins 7 797 € fin 2012 à moins 78 520 € fin 2013. En une année, il a été multiplié par 10.

Alors quelles sont les solutions pour redresser les comptes au plus vite ? Elles se résument en un mot :

## ECONOMIES

Comme je l'ai expliqué dans le numéro précédent, nous faisons la chasse au moindre euro dépensé inutilement. Chaque dépense est examinée, évaluée, décidée ou refusée. Tous les postes ont été mis à contribution et leur budget diminué.

Si la piscine a été fermée pour défaut de recrutement, il a été décidé de n'ouvrir les deux musées qu'en juillet et en août, sans recrutement extérieur. Les employés municipaux seront redéployés durant l'été au camping, aux musées et les conseillers municipaux de la majorité couvriront bénévolement une partie des horaires d'ouverture pour palier le manque d'effectifs.

Quant aux oppositions municipales, elles jouent leur rôle, chacune à sa manière. Mais leurs protestations n'ont pour but que de faire oublier leur responsabilité conjointe devant cette situation financière dont vous prendrez la pleine mesure en lisant le compte-rendu de l'audit.

D'ailleurs et comme vous l'avez peut-être lu dans la presse, Monsieur le Préfet nous a informé qu'il avait saisi la Chambre Régionale des Comptes et qu'en conséquence le Conseil Municipal était dessaisi de ses prérogatives en matière budgétaire jusqu'au règlement de la situation. La municipalité ne peut donc plus engager aucune dépense... jusqu'à nouvel ordre.

Pour plus d'informations, je vous invite à la réunion publique du 25 juin. Monsieur Aubert commentera en personne tous les résultats et exposera la situation réelle de notre ville.

Mes Chers Amis Brassacoises et Brassacois, nous sommes au travail. Aidez-nous, soyons solidaires. Nous sommes déterminés et nous ne doutons pas de réussir et redonner à Brassac-les-Mines la place et le rayonnement qu'elle mérite.

Yves-Serge CROZE

## Audit Financier du Budget 2013 Compte-rendu du Cabinet AUBERT CONSULTANT

La nouvelle équipe municipale élue le 30 mars 2014 et Monsieur le Maire Yves-Serge CROZE, ont mandaté le CABINET AUBERT CONSULTANT spécialisé dans l'expertise et le conseil en finances locales pour procéder à un audit du budget de la commune. Les principales conclusions de l'audit sont détaillées ci-après.

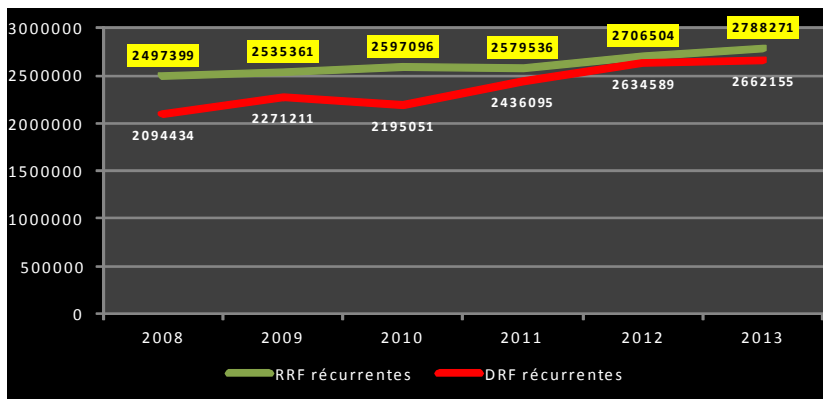
Le compte administratif 2013 retrace l'exécution, en dépenses et en recettes de fonctionnement et d'investissement du budget de la commune de BRASSAC-LES-MINES au cours de l'exercice budgétaire clos. En mouvements de l'exercice, le compte administratif du budget principal présente un total de dépenses réelles de fonctionnement de 3,35 millions d'euros pour 3,27 millions d'euros de recettes. Le volume global de recettes et dépenses fait apparaître un déficit de clôture de moins 78 520 € fin 2013 contre un déficit de moins 7 797 € en 2012. Ce constat met en évidence un déséquilibre important du budget principal. La vision générale du budget qui inclut les budgets annexes de la commune indique là aussi un déséquilibre général du budget, après prise en compte des restes à réaliser de fin d'exercice.

**De manière générale, à court-terme, la situation financière de la commune est inquiétante.**

- Le compte administratif du budget principal exécuté en **déficit en fonctionnement depuis 2012**
- Un **équilibre financier de la commune en péril** à court-terme
- Un **autofinancement net négatif** depuis 3 exercices
- Une forte augmentation du stock de dettes financières (**dette multipliée par 3 depuis 2008**)
- Une **capacité de désendettement très alarmante**
- Des ratios d'alerte en « zone rouge » qui ont conduit la Préfecture à placer la commune dans le réseau d'alerte des **communes en difficulté financière**

**Réunion publique d'information - Présentation de l'audit  
Mercredi 25 juin - 20 heures 30 - Centre Culturel**

## « Entre 2008 et 2013, les recettes progressent moins vite que les dépenses »



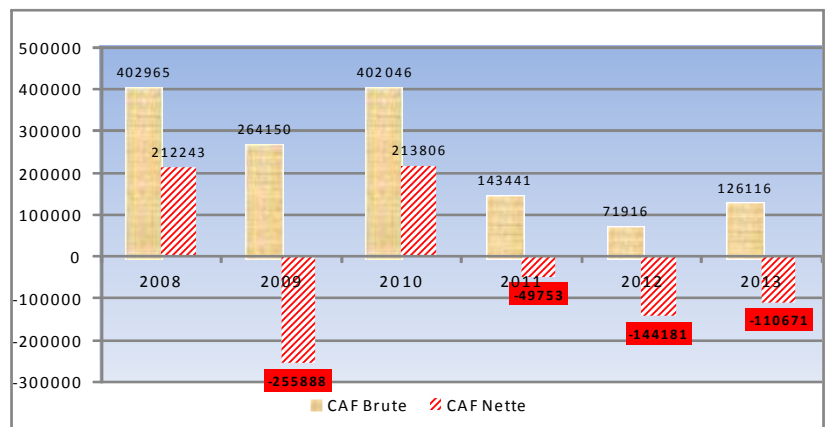
La situation financière au 31-12-2013, analysée à partir des comptes administratifs, met en évidence un effet ciseau dans les comptes qui induit une augmentation des dépenses de fonctionnement récurrentes plus rapide que les recettes réelles de fonctionnement. Le graphique présenté ci-contre montre que les Recettes Réelles de Fonctionnement (R R F) progressent moins vite que les Dépenses Réelles de Fonctionnement (D R F) sur la période de 2008 à 2013.

## « Un autofinancement négatif - Une capacité d'autofinancement négative »

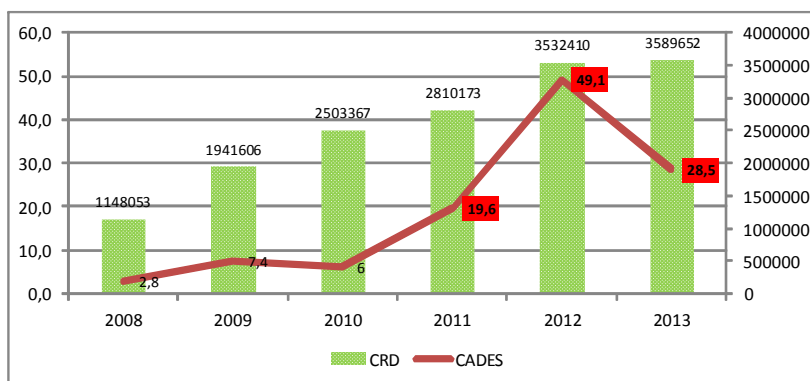
« la commune n'est plus en situation d'autofinancer le remboursement du capital des emprunts souscrits »

Le graphique n° 2 reporte le niveau d'autofinancement brut et net (après remboursement des emprunts) de la commune. A la lecture de ce graphique, nous observons un autofinancement négatif dès 2011.

A la fin de 2013, la Capacité d'AutoFinancement (C A F) négative s'établit à moins 110 671 euros. Cette situation alarmante indique que, depuis plusieurs années, la commune n'est plus en situation d'autofinancer le remboursement du capital des emprunts souscrits.



## « Le seuil d'alerte a été allègrement dépassé »



Corrélativement, le niveau d'endettement a fortement progressé. Le Capital Restant Dû (C R D) de la dette a été multiplié par trois, avec pour conséquence de dégrader très fortement la capacité de remboursement (C A D E S) de la commune.

**Le seuil d'alerte de 15 ans a été allègrement dépassé.**

En 2011, la capacité de désendettement représente 19,6 années de C A F, contre 49,1 années en 2012 et 28,5 années en 2013.



51, rue Charles Souligoux  
63 570 Brassac-les-Mines  
Téléphone : 04.73.54.30.88  
Télécopie : 04.73.54.31.67  
E-mail : mairie.brassac@orange.fr

**Directeur de publication :** Yves-Serge Croze  
**Conception et rédaction :** Gérard Bordignon  
**Comité de validation :** Guy Aurier - Gaëlle Mahoudeaux - Christine Combret - André Duprey  
**Impression :** Mairie de Brassac-les-Mines  
**Distribution :** distribué par nos soins  
**Tirage :** 1 700 exemplaires